

SAGE FEMME :

| | |
|----------------------------------|---|
| <u>Missions</u> | <p>La profession de sage-femme est une profession médicale spécifique réglementée par le code de la santé publique et le code de déontologie des sages-femmes.</p> <p>La sage-femme (ou le maïeuticien ou homme sage-femme, mais les hommes ne représentent que 2,6% des effectifs !) est une spécialiste des grossesses normales. Elle suit les femmes enceintes dont elle a la charge, du diagnostic de la grossesse jusqu'au jour de l'accouchement.</p> <p>Au fil des mois, elle anime des séances de préparation à la naissance (exercices de relaxation, sophrologie, yoga...), prescrit et effectue tous les examens nécessaires, apporte son soutien psychologique aux futures mères. Responsable du déroulement de l'accouchement, c'est elle qui pose le diagnostic du début du travail, dont elle suit l'évolution.</p> <p>Aidée de technologies de pointe (monitoring, échographies...), la sage-femme assure seule la plupart des accouchements (75% des cas). Si des complications surviennent, elle doit agir très vite pour faire appel au gynécologue-obstétricien ou au chirurgien.</p> <p>Après l'accouchement, elle s'occupe du nouveau-né, vérifie qu'il soit en bonne santé et accomplit les gestes de réanimation si nécessaire. Elle surveille aussi le rétablissement de la mère, puis la conseille sur l'allaitement et l'hygiène du bébé.</p> <p>L'activité de la sage-femme ne se limite pas à des gestes techniques : elle a aussi un rôle relationnel très important. Elle doit savoir expliquer à la future mère comment vont se dérouler les étapes successives, la rassurer et associer le père à ce moment important.</p> <p>Mais le rôle de la sage-femme ne se limite pas uniquement à la grossesse. Spécialiste de la physiologie de la femme, la sage-femme a aussi les compétences nécessaires pour le assurer au quotidien le suivi gynécologique des femmes (contraception, diagnostic de grossesse, rééducation périnéale, IVG médicamenteuse, traitement de la ménopause, contrôles réguliers). En cas de problèmes ou de pathologies particulières, elle oriente la patiente vers le gynécologue.</p> |
| <u>Qualités</u> | Cette profession implique de lourdes responsabilités et des conditions de travail souvent difficiles : horaires irréguliers, gardes de nuit, stress... Une grande résistance à la fatigue physique et nerveuse est donc nécessaire. |
| <u>Formation</u> | <p>Les études sont de 5 ans après le bac. Pour devenir sage-femme, il faut obtenir le diplôme d'État de sage-femme, qui se prépare en 4 ans dans une école de sages-femmes rattachée à un CHU, après avoir une 1ère année en filière MNOP.</p> <p>Depuis 2017, les infirmiers et élèves-infirmiers souhaitant devenir sage-femme peuvent également bénéficier de passerelles pour intégrer une école directement en 2e ou 3e année.</p> <p>Après obtention du diplôme d'État de sage-femme, il est possible de se spécialiser via un diplôme universitaire ou un diplôme inter-universitaire :</p> <ul style="list-style-type: none">DU : auriculothérapie scientifique, psychopathologie du bébé (Paris 13) ;DIU : pédiatrie de maternité, pelvoperinéologie (Saint-Quentin-en-Yvelines) ;DU : gynécologie préventive et contraceptive (Saint-Quentin-en-Yvelines),Master pro économie et gestion de la santé (Paris Dauphine)... |
| <u>Situation/contexte</u> | <p>En cours de carrière, une sage-femme peut accéder à d'autres professions, médicales ou paramédicales, en se présentant à des concours ou par le jeu des équivalences de diplômes (DE de puériculture, infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, ostéopathie). Elle peut bénéficier dans ce cas de dispenses de formation (par exemple pour passer le diplôme d'ostéopathie : 1900 heures au lieu des 4800 heures de formation de base).</p> <p>Sur concours également, une sage-femme peut enseigner les sciences et techniques médico-sociales en lycée.</p> <p>Après quelques années d'exercice, elle peut devenir directrice d'une maison maternelle ou d'un centre de PMI (recrutement sur titres) ou manager dans la structure qui l'emploie.</p> <p>Enfin, une sage-femme peut décider de s'installer en libéral.</p> |